

REUNION Conseil Municipal du 16 septembre 2019

Ensemble immobilier du lotissement de la Sagne

Les pavillons de l'ensemble immobilier du lotissement de la Sagne pourront être mis en location dès le mois de novembre, une famille de l'extérieur a déjà fait une demande et s'installera en novembre.

Classement du site de Bès Bédène

Le conseil se prononcera suite à l'enquête publique qui se terminera le 4 novembre et après avoir pris connaissance de l'avis du commissaire enquêteur.

Conditions de location salles des fêtes :

Les résidents de la commune bénéficieront d'un tarif préférentiel .Sont considérés résidents de la commune tous les foyers qui possèdent une habitation sur ce territoire ou en sont locataires.

Le montant de la location sera plus élevé pendant la période d'hiver en raison du chauffage.

La location des deux salles sera gratuite pour les associations.

Période été : du 15 mai au 15 octobre

Période hiver : du 16 octobre au 14 mai

Espace multifonctionnel de Florentin :

Résidents sur la commune : 150 € en été, 200 € en hiver

Résidents hors commune : 200€ en été, 250 € en hiver

Caution : 1000 €

Salle des fêtes de La Capelle :

Résidents sur la commune : 100 € en été, 150 € en hiver

Résidents hors commune : 150 € en été, 200 € en hiver

Dans les deux cas une caution de 1000 € sera demandée et les réservations se feront à la mairie au 05-65-44-41-07

Etude de faisabilité

Une étude de faisabilité sera faite avec le CAUE pour ce qui concerne le projet d'aménagement du bas du village de Florentin (alentours de l'espace multifonctionnel,

places de parkings . . .) ainsi que pour la création d'un nouveau chemin desservant les hameaux de la Valette et de la Maurinie.

Inauguration :

L'inauguration de l'espace multifonctionnel aura lieu le vendredi 8 novembre en fin d'après-midi (l'heure exacte sera communiquée par la presse.)

Enrochement à la Bessière

Après discussion et analyse de la situation, le conseil n'a pas donné un avis favorable à la construction d'un enrochement le long de la route du hameau de la Bessière.

Taxe d'aménagement :

Il n'y aura pas de mise en place de taxe d'aménagement sur la commune de Florentin.

PLUI

Il sera demandé aux agents de la communauté de communes une réunion avec l'ensemble du conseil municipal afin d'aborder les points concrets pour l'élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

SOLIHA

Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, est le premier Mouvement associatif du secteur de l'amélioration de l'habitat. SOLIHA est partenaire de l'Anah et l'ADEME pour mettre en œuvre le programme Habiter Mieux. Les conseillers SOLIHA accompagnent les propriétaires occupants qui ont des revenus modestes (pour des travaux d'économie d'énergie, l'adaptation de votre logement pour un maintien à domicile. . .) et les propriétaires bailleurs privés qui louent à l'année leurs logements à des ménages modestes. Pour la commune de Florentin la Capelle, des permanences sans rendez-vous se tiendront à St Amans des Cots (derrière la mairie) les jeudis 17 octobre et 21 novembre de 11h30 à 12h30 ou à Laguiole à la mairie les mêmes jours de 14h30 à 15h30. Contact au 05-65-70-30-70 ou contact.aveyron@solihha.fr